

Script du cas « Dépôt d'un preprint »

J'ai bien lu et compris les politiques de pratique de science ouverte proposées par INRAE. Cependant, je n'y adhère pas totalement. Je suis d'accord pour tout ce qui concerne les données, les codes et logiciels, car cela donne vraiment une plus-value, notamment sur la qualité des données et leurs référencements.

Mais je ne suis pas convaincue pour les publications. Le dépôt de preprint est courant dans ma communauté, mais, personnellement, je trouve que cette pratique floute les informations validées des articles, car il n'y a pas eu de relecture par les pairs. Et, en plus, selon moi, ça sature les bases de données et ne participe pas à la sobriété numérique.

Et quant à la lecture par toutes et tous, c'est aux universités et aux instituts de recherche de s'assurer que la production est lisible et accessible, notamment par et pour leur personnel. Donc, je préfère ne pas publier de preprint.

Mais je risque d'être mal considérée lors de mes promotions ou évaluations, puisque je ne suis pas en phase avec les directives d'INRAE.